

- I. Situation météorologique
- II. Situation hydrologique (non parvenue)
- III. État des cultures et Situation phytosanitaire
- IV. Pâturages, points d'eau et mouvement des animaux
- V. Situation Zoo sanitaire
- VI. Etat de la végétation
- VII. Situation halieutique
- VIII. Situation des marchés agricoles
- IX. Perspectives
- X. Avis et Conseils

Bulletin d'Information Agro-Hydro-Météorologique Décadaire

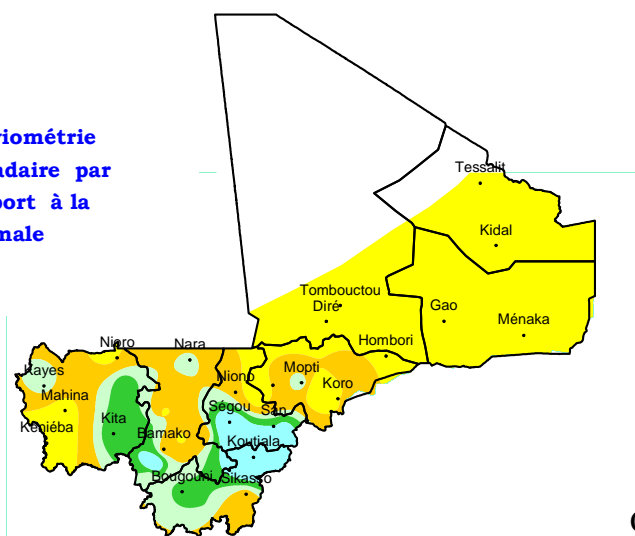
Décade du 1^{er} au 10 juillet 2009

I- Situation météorologique

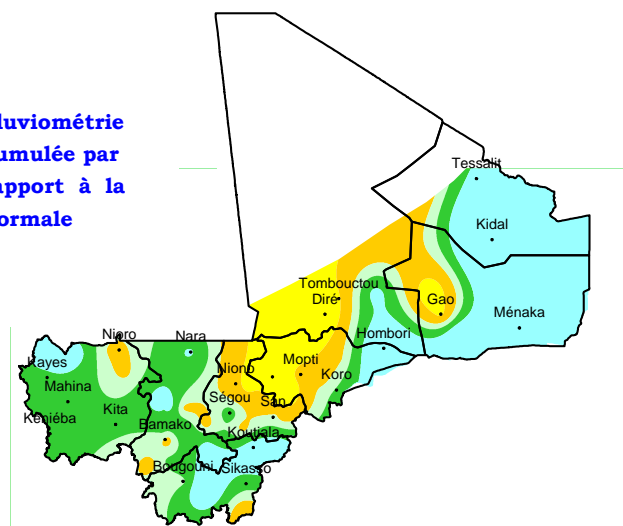
La situation météorologique au cours de la décade du 1^{er} au 10 juillet 2009 a été caractérisée par le maintien de l'air humide sur le pays jusqu'à la latitude de Tessalit. Cependant, les pluies enregistrées pendant la période ont été déficitaires dans l'ensemble.

Le cumul des pluies recueillies du 1^{er} mai au 10 juillet 2009 reste déficitaire dans les régions de Ségou, Mopti, l'Ouest de la région de Tombouctou et dans les localités de Gao et Bourem. Ailleurs, il est normal à excédentaire.






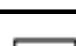
Pluviométrie
décadaire par
rapport à la
normale



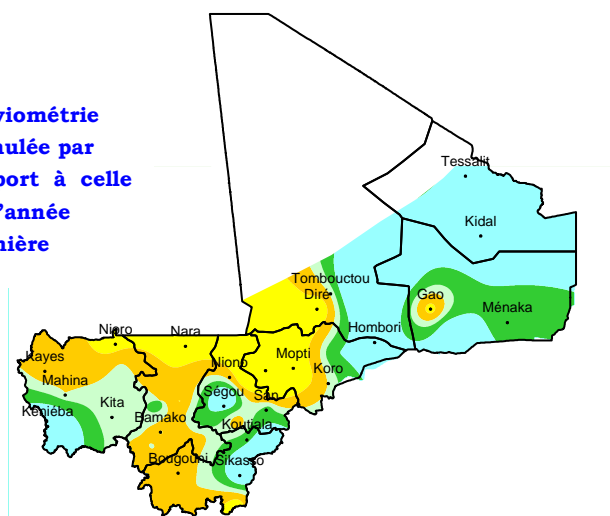
Pluviométrie
cumulée par
rapport à la
normale



Cumul est d'une manière générale, inférieur à celui de l'année dernière à la même période.

	Très déficitaire		Normale
	Déficientaire		Excédentaire
	Légèrement déficitaire		Pas de données

Pluviométrie
cumulée par
rapport à celle
de l'année
dernière



II- Situation hydrologique (non parvenue)

III –Etat des cultures et Situation phytosanitaire

Au plan agricole, d'une manière générale les mil/sorgho, riz sont aux stades de levée-feuilles-tallage, le maïs à la levée-feuilles et le cotonnier à la levée-feuilles-ramification.

Dans la région de Tombouctou, les cultures de décrue sont aux stades de tallage pour les mil / sorgho ; début tallage pour le riz ; levée et début ramification pour l'arachide.

La situation phytosanitaire a été relativement calme dans l'ensemble. Toutefois, on a observé un début d'éclosion de sautériaux à Mopti dans le cercle de Bandiagara et une forte population d'oiseaux granivores dans les cercles de Mopti, Tenenkou, Youwarou et Djenné.

La situation du criquet pèlerin a été caractérisée par une accalmie générale sur l'ensemble du pays. Aucune signalisation n'a été enregistrée au cours de la décade.

IV- Etat des pâturages, des points d'eau et le mouvement des animaux

La reprise de la végétation (herbacée et ligneuse) se poursuit de façon satisfaisante sur l'ensemble des parcours. Les bourgoutières dans les zones inondées des régions de Mopti, Tombouctou et Gao, présentent un état végétatif et un aspect général assez satisfaisant dans l'ensemble.

Les conditions d'abreuvement s'améliorent progressivement avec la reconstitution des points d'eau de surface dans plusieurs localités sud du pays. Elles restent encore difficiles dans les zones exondées du centre et le septentrion.

L'état d'embonpoint des animaux et le niveau des productions animales sont moyens dans l'ensemble.

Les troupeaux transhumants poursuivent leur séjour dans les zones de concentration habituelles de saison sèche.

V- Situation zoo sanitaire

La situation zoo sanitaire a été calme. Aucun foyer de maladies animales n'a été enregistré.

VI- Etat de la végétation

Au niveau des massifs forestiers villageois, les rejets des souches sont dans un état végétatif satisfaisant. Les bosquets villageois sont en début de feuillaison. Les gibiers commencent à repeupler les parcs et réserves de faune.

VII- Situation halieutique

La situation de la pêche au cours de la décade a été caractérisée par une baisse de capture de poissons dans les différentes pêcheries par rapport à la décade précédente.

Cette baisse de capture est occasionnée par la poursuite de la montée des eaux, des pluies et vents qui réduisent l'intensité de la pêche artisanale.

Avec le remplissage des mares et chenaux, les gros poissons ont commencé la migration dans les zones de frayère pour la reproduction.

Les espèces dominantes dans les débarquements sont les genres : Lates (Saalé); Tilapia (N'teben); Clarias (Manogo); Auchenoglanis (Korokoto); Mormyrus (Nana); Sinodontis (Konko).

Les prix moyens des poissons relevés au niveau des principaux points de vente dans les capitales régionales et du District de Bamako se présentent comme suit:

Kayes : 2.500 F CFA le kilogramme pour le Lates ; 1500 pour le Tilapia ;
Koulikoro : 1.250 F CFA le kilogramme pour le Lates, 1.150 F CFA pour le Tilapia ;
Sikasso : 1.800 F CFA le kilogramme pour le Lates, 850 pour le Tilapia ;
Ségou : 1.450 F CFA le kilogramme pour le Lates, 1000 F CFA pour le Tilapia ;
Mopti : 1.500 F CFA le kilogramme pour le Lates, 700 F CFA pour le Tilapia ;

Tombouctou : 1.675 F CFA le kilogramme pour le Lates, 550 F CFA pour le Tilapia ;
 Gao : 1.500 F CFA le kilogramme pour le Lates, 550 F CFA pour le Tilapia ;
 Kidal : 3.500 F CFA le kilogramme pour le Lates, 2.500 F CFA pour le Tilapia ;
 District de Bamako : 2.050 F CFA le kilogramme pour le Lates, 2100 F CFA pour le Tilapia.

VIII- Situation des marchés agricoles

Les marchés agricoles sont fournis. Les prix des céréales ont été relativement stables, malgré quelques légères variations enregistrées par endroits.

Au cours de la période, sur les marchés ruraux, les prix ont oscillé dans les fourchettes de :

- 125 F le kilo pour le mil à Dioro et à Dioila et 164 F CFA le kilo à Niono;
- 125 F le kilo pour le sorgho à Dioila et à Dougouolo et 160 F CFA le kilo à Sirakorola;
- 120 F le kilo pour le maïs à Loulouni et 130 F CFA le kilo à Bla;
 et enfin 240 F le kilo pour le riz local Gambiaka à Sokolo et 290 F CFA le kilo à Dioro.

Dans les capitales régionales, les prix pratiqués par les détaillants ont été globalement stables. Ces prix pour les mil, sorgho et maïs ont évolué dans une fourchette, comprise entre :

- 160 F CFA le kilo pour le sorgho et le maïs à Sikasso ;
- et 250 F CFA le kilo pour le mil à Kayes Centre.

S'agissant des riz importés, leurs prix au détail ont évolué entre :

- 300 F CFA le kilo pour le riz RM40 importé à Bamako, Ségou et Koulikoro;
- et 425 F CFA le kilo à Kayes.

Pour ce qui concerne les riz locaux, leurs prix au détail ont varié dans les capitales régionales dans une fourchette comprise entre 320 F CFA le kilo pour le riz étuvé rouge et blanc à Tombouctou et

600 F CFA le kilo pour le riz étuvé blanc à Kayes Centre.

Dans le District de Bamako, les prix à la consommation sont restés stables par rapport à la semaine écoulée. Ils ont été de 200 F CFA le kilo pour les mil/sorgho/maïs, 250 F CFA pour les mil, sorgho et maïs pilés, 300 pour le riz RM40 importé (Exonéré) et le niébé, 375 pour le riz local Gambiaka (tout venant), 450 pour le fonio, 475 le riz BB importé parfumé et 550 F CFA le kilo pour le riz étuvé rouge.

Sur le marché de Diré, les consommateurs ont acheté le blé à 178 F CFA le kilo, stable par rapport à la semaine dernière.

Par rapport à la même période de l'année dernière, les prix sont en hausse pour toutes les céréales, excepté le riz RM40 importé et le riz local Gambiaka dont les prix sont en forte baisse. Comparés aux prix moyens des cinq dernières années, les niveaux de prix de cette année sont en hausse pour toutes les céréales.

Tableau II : Prix aux consommateurs des céréales dans les chefs lieux de région et le District de Bamako (Unité = F CFA/Kg).

LOCALI TES	Riz local « Gambiaka »		Riz RM40 importé		Mil		Sorgho		Maïs	
	P	A	P	A	P	A	P	A	P	A
Bamako	375	375	300	300	200	200	200	200	200	200
Kayes	425	425	425	425	250	250	200	200	200	200
Koulikoro	375	375	300	300	175	175	175	175	175	175
Sikasso	375	375	325	325	175	175	160	165	160	160
Ségou	350	350	300	300	175	175	175	175	175	175
Mopti	370	370	-	-	180	185	175	175	175	175
Tombouct.	-	-	-	-	215	215	175	175	170	170
Gao	400	400	325	325	175	175	175	175	180	180
Kidal	-	-	400	415	200	200	200	200	-	-

IX- Perspectives

Sur le plan météorologique, on assistera à un renforcement de la rentrée d'air humide sur le pays, engendrant des précipitations parfois importantes par endroits dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti. Ailleurs, les pluies attendues seront faibles à modérées. Les conditions hydriques actuelles et celles attendues devront permettre la poursuite des semis et le développement des jeunes pousses dans les principales zones agricoles du pays.

Sur le plan phytosanitaire, des éclosions isolées de sautériaux se poursuivront dans les régions de Kayes, Koulikoro, Ségou et Mopti.

X - Avis et Conseils

(Valables du 11 au 20 juillet 2009)

1. Il est demandé à tous les paysans de semer les mil/sorgho/maïs/arachide/niébé dont le cycle est de 3 mois dès que le cumul des pluies recueillies pendant la décade du 11 au 20 juillet atteint ou dépasse 10 mm.
2. Il est demandé aux producteurs de procéder au recouvrement systématique des semis de riz contre les attaques d'oiseaux granivores dans les zones rizicoles et de surveiller les champs de mil, sorgho, maïs et les jachères dans les régions de Kayes, Koulikoro, Ségou et Mopti afin de détecter les premières infestations de larves des sautériaux.

3. Il est demandé aux éleveurs et agro-éleveurs de mettre fin à la divagation des animaux et d'enrichir leur alimentation par des sous-produits agro-industriels et des sels minéraux et de respecter les conventions locales d'exploitation des ressources pastorales.
4. Il est demandé aux coopératives d'exploitants forestiers de poursuivre la mise en œuvre de leurs plans d'aménagement respectifs et aux populations de poursuivre la mise en place des plants.
5. Enfin, il est rappelé à tous les pêcheurs de se conformer aux textes règlementaires en vigueur et aux conventions locales établies, en vue de la gestion rationnelle des ressources halieutiques.

**Bamako, le 14 juillet
2009**

Le GTPA

PLUVIOMETRIE DECADAIRE (mm)

Période du 1^{er} au 10 juillet 2009

N°	STATIONS	PLUIES DECADAIRES				CUMULS A PARTIR DU 1er MAI				POURCENTAGES			
		PD09	NJD09	PD08	ND	PC09	NJPC	PC08	CN	PD09/ND	PC09/CN	PC09/PC08	PD09/PD08
1	KAYES	28.9	3	29.8	32.5	120.0	14	200.4	110.8	89	108	60	97
2	NIORO DU SAHEL	10.3	4	18.3	28.7	53.1	13	164.8	76.2	36	70	32	56
3	YELIMANE	20.1	4	25.0	32.2	99.6	16	152.0	83.2	62	120	66	80
4	DIEMA	45.0	2	12.5	43.4	91.0	8	112.7	130.8	104	70	81	*
5	MAHINA	-9.9	-9.9	63.9	53.4	13.0	1*	238.6	188.5	-9.9	7	5	-9.9
6	BAFOULABE	17.0	2	27.0	52.9	181.2	12	242.0	179.5	32	101	75	63
7	KITA	54.6	5	70.3	50.3	215.2	24	273.2	227.1	109	95	79	78
8	KENIEBA	10.0	1	45.9	64.4	256.0	12	166.2	253.5	16	101	154	22
9	KOULIKORO	28.1	3	45.7	54.0	205.9	15	286.9	197.4	52	104	72	61
10	BAMAKO VILLE	40.7	4	116.6	57.8	174	18	397.6	231.5	70	75	44	35
11	BAMAKO SENOU	41.3	5	88.2	62.4	158.3	23	274.6	225.0	66	70	58	47
12	SOTUBA	36.0	3	69.3	53.2	154.2	17	294.2	223.4	68	69	52	52
13	KATIBOUGOU	23.0	1	56.5	54.0	215.9	18	342.9	197.4	43	109	63	41
14	KATI-HAUT	30.9	3	67.8	44.5	167.2	15	254.0	191.9	69	87	66	46
15	BAGUINEDA	-9.9	-9.9	33.0	52.4	176.0*	12*	251.0	217.2	-9.9	81	70	-9.9
16	OUELESSEBOUG,	55.6	3	81.2	66.2	265.0	21	421.4	276.6	84	96	63	68
17	DIOILA	76.7	5	28.3	88.3	256.2	23	367.3	223.0	87	115	70	*
18	BANKOUMANA	73.0	3	25.8	46.9	191.5	14	242.8	239.2	156	80	79	*
19	KOLOKANI	47.0	3	165.3	49.8	265.6	12	369.2	174.4	94	152	72	28
20	DIDIENI	35.8	4	31.9	40.4	149.2	15	141.0	134.9	89	111	106	112
21	NARA	17.7	3	60.4	22.0	74.3	13	204.1	65.5	80	113	36	29
22	BANAMBA	25.5	2	62.2	39.1	105.0	7	213.4	149.5	65	70	49	41
23	KANGABA	54.0	4	61.1	67.7	203.7	25	380.5	290.8	80	70	54	88
24	SIKASSO	34.9	5	41.6	59.8	306.2	29	216.3	311.3	58	98	142	84
25	BOUGOUNI	59.6	3	94.5	60.2	266.7	24	465.7	308.4	99	86	57	63
26	YANFOLILA	5.0*	2*	67.0	59.7	210.0*	16*	374.0	301.8	8	70	56	7
27	KOUIALA	109.3	6	48.0	51.0	300.1	27	283.1	232.8	*	129	106	*
28	N'TARLA IRCT	42.0	4	32.0	57.4	242.5	18	149.5	214.6	73	113	162	131
29	KADIOLO	29.0	2	149.0	55.5	157.0	11	421.0	286.9	52	55	37	19
30	KOLONIEBA	55.0	1	135.0	59.7	404.0	23	525.0	287.5	92	141	77	41
31	YOROSSO	82.0	3	29.0	56.0	294.0	19	211.0	225.1	146	131	139	*
32	SEGOU	76.0	4	33.9	43.9	162.0	15	135.4	157.6	173	103	120	*
33	SAN	57.6	4	33.3	53.8	136.3	20	139.2	176.1	107	77	98	173
34	KONOBOUGOU	54.0	2	8.0	47.8	154.5	12	99.0	195.3	113	79	156	*
35	KE-MACINA	16.0	1	41.5	45.6	60.4	6	159.5	106.7	35	57	38	39
36	BAROUELI	30.0	1	49.8	54.3	122.8	13	115.5	182.0	55	67	106	60
37	BLA	71.0	5	11.5	55.4	130.0	13	221.0	195.2	128	67	59	*
38	NIONO	13.0	1	28.0	32.6	43.0	6	155.0	107.2	40	40	28	46
39	TOMINIAN	54.0	3	29.0	42.8	109.5	10	128.0	170.1	126	64	86	186
40	MOPTI	26.8	5	45.8	28.6	55.3	14	201.8	95.7	94	58	27	59
41	HOMBORI	7.3	3	23.7	19.9	99.2	9	80.1	65.5	37	151	124	31
42	BANDIAGARA	0.0	0	47.4	33.9	63.9	6	142.8	108.6	0	59	45	0
43	BANKASS	5.0	2	74.8	31.8	93.0	8	176.6	114.4	16	81	53	7
44	DJENNE	21.0	1	42.5	33.3	31.1	4	149.3	113.7	63	27	21	49
45	KORO	17.0	3	42.0	35.0	115.0	13	151.0	125.2	49	92	76	40
46	TENENKOU	32.0	1	49.0	11.8	42.0*	3*	117.0	87.0	*	48	36	65
47	DOUENTZA	15.0	1	37.2	20.1	63.0	5	58.3	88.1	75	72	108	40
48	GAO	1.0	1	5.2	8.5	16.0	6	46.5	36.3	12	44	34	19
49	MENAKA	0.0	0	14.6	7.3	45.6	6	47.6	33.9	0	135	96	0
50	ANSONGO	0.0	0	5.0	13.4	65.9	7	46.7	45.5	0	145	141	0
51	BOUREM	0.0	0	7.8	7.7	9.0	3	8.8	30.3	0	30	102	0
52	TOMBOUCTOU	0.0	0	8.1	10.5	13.1	7	17.1	27.7	0	47	77	0
53	G-RHAROUS	0.0	0	0.0	9.1	25.0	1	0.0	20.8	0	120	*	-999
54	GOUNDAM	0.0	0	22.0	10.4	10.0	1	22.0	46.0	0	22	45	0
55	DIRE	0.0	0	17.0	10.6	7.0	1	52.0	36.3	0	19	13	0
56	KIDAL	0.0	0	14.5	6.5	46.4	6	33.0	22.7	0	*	141	0
57	TESSALIT	0.0	0	0.0	4.2	3.6	1	4.0	12.9	0	28	90	-999

PD: Pluies décadaires ND: Normale décadaire NJD: Nbre de jours de pluie de la décade PC: pluie cumulée (-9.9) = donnée manquante * = >200%
X07 et X06: paramètres des années 2007 et 2006 NJPC: nbre de jours de pluie cumulés (-999) = pluies 07 et 06 nulles CN: cumul Normal